


**FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
DU COURT MÉTRAGE**  
CLERMONT-FERRAND

## BON DE COMMANDE

SOCIÉTÉ (dénomination sociale)

NUMÉRO SIRET

FORME JURIDIQUE

ADRESSE DE FACTURATION

PAYS

NOM DU·DE LA RESPONSABLE

TÉL

COURRIEL

N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE

J'AI PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET JE PASSE COMMANDE DE(S)

RÉFÉRENCE(S) N°

POUR UN MONTANT TOTAL HT DE

**Signature et cachet**

Tous les prix signalés dans ce document sont hors taxe.

Le numéro de TVA intracommunautaire est obligatoire pour les pays de l'Union Européenne.

La validité de ce numéro se vérifie sur le site [http://ec.europa.eu/taxation\\_customs/vies/vieshome.do](http://ec.europa.eu/taxation_customs/vies/vieshome.do)

Pour les autres pays, joindre une attestation fiscale.

À défaut de ces éléments, la TVA française (taux en vigueur à date de facture) sera appliquée au montant HT.

Pour la France, application systématique de la TVA.

Formulaire à retourner complété et signé à Sauve qui peut le court métrage.

Dès réception de ce bon de commande, toutes les spécifications techniques utiles à la fabrication des éléments pour insertion vous seront communiquées.